

FICHE DE LOCATION

L'Escale



Local 104

Description : Local de danse avec miroir.

Tarification (Taux horaire)

- Organismes : 10 \$ / heure
- Activités avec vente de billets : 5 \$ supplémentaire / heure
- Frais d'administration : 25 \$ par contrat

2. Règlements et Remise en état

- Note : Selon la nature et la plage horaire, des frais de conciergerie peuvent s'appliquer.
- État des lieux : Le local doit être remis dans le même état qu'à la prise de possession.
- Déchets : Vider la poubelle s'il y a lieu. Ne laisser aucun matériel (bouteilles, bacs, boîtes).
- Pénalité : Tout manquement entraînera des frais de conciergerie de 30 \$ / heure.

Disponibilité et accès :

- Admissibilité : Seuls les organismes sont autorisés à louer (zonage du bâtiment).
- Accessibilité : Bâtiment non accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Aucune location du 1er juin à la fête du Travail ni durant la période des Fêtes.
- Des frais supplémentaires de 20 \$ / heure peuvent être facturés selon les heures d'ouverture.